

## Grève du 5 décembre : après le Black Friday, le « jeudi noir »



Bis repetita ? La mobilisation massive de jeudi contre la réforme des retraites a comme un air de déjà-vu. Encore fragiles au sortir de la crise des gilets jaunes, les petits commerces qui luttent contre les géants du e-commerce en cette période de Noël redoutent le « coût » de grâce. Les syndicats des TPE/PME donnent de la voix pour éviter l'irréparable.

### Grève du 5 décembre : « une rechute de l'activité serait fatale »

« Un nouvelle action de déstabilisation d'ampleur aurait des conséquences désastreuses, prévient l'Union des Entreprises de Proximité (U2P), une rechute de l'activité en fin d'année serait [même] fatale. » Et pour cause. Les commerces de proximité réalisent durant cette période « jusqu'à 30 % de leur chiffre d'affaires annuel ». En mars 2019, 11 000 commerçants avaient dû être accompagnés par le gouvernement suite à l'impact du mouvement des gilets jaunes sur leur trésorerie. L'U2P invite « les pouvoirs publics à prendre les dispositions qui s'imposent ».

Pour prévenir les débordements, la CPME préfère appeler les manifestants « à prendre conscience de leur responsabilité et à bien peser les conséquences si le mouvement du 5 décembre devait s'installer dans la durée ». « Chacun doit être conscient de la responsabilité qui est la sienne », exhorte la confédération. Déjà farouchement mis à mal par les plateformes internationales de e-commerce en cette fin d'année, les commerces de proximité encore debout pourraient rendre les armes.

Un tout qui pousse le **syndicat des indépendants** (SDI) à s'adresser directement aux français dans une tribune dans le Parisien publiée lundi dernier. « Depuis plus d'un an, nous voyons tous les samedis défiler sous nos fenêtres des Gilets jaunes, des avocats, des forces de l'ordre, des infirmiers... et nos clients tourner les talons, déplore-t-il, certains d'entre nous sont noyés sous les frais bancaires, peinent à rembourser leur emprunt et ont même fermé boutique. » Le SDI appelle les français à ne pas hésiter à « traverser la rue ». « Sans personne pour pousser notre porte, nous ne pourrions maintenir l'activité qui vous est chère », supplique-t-il.

Netpme Premium Abonnement Passez à l'action :

Netpme Premium Abonnement

### Grève du 5 décembre : fermeture des commerces le long du parcours

Face à l'ampleur de la mobilisation qui s'annonce, la préfecture de Police de Paris a décidé par arrêté d'imposer la fermeture des commerces, débit de boissons et restaurants situés sur le

parcours de la manifestation. « Les terrasses, contre-terrasses et étalages doivent être vidés de tout mobilier, équipement et aménagement commercial pouvant servir de projectile ou d'arme », précise la préfecture.

Les exploitants dont l'activité est située boulevard de Denain et place de la République, ainsi que sur la portion du boulevard de Magenta comprise entre le boulevard de Denain et la place de la République devront fermer boutique à 12h00. À compter de 13h00 pour les commerçants installés boulevard Voltaire, 14h00 pour ceux exerçant place de la Nation. La mise en place de protections « contre les dégradations et les pillages » est également obligatoire.

Selon la préfecture de Paris, « il existe des raisons sérieuses de penser que les violences et dégradations que subit la capitale depuis le début du mouvement des gilets-jaunes à Paris [...] sont susceptibles de se reproduire ». Au total, près de 245 rassemblements et défilés ont été déclarés en préfecture pour la grève du 5 décembre.

Matthieu Barry